

L3. Politique économique et sociale

TD 1. Construction de l'état moderne : L'héritage intellectuel

Lecture de textes

Lisez les textes suivants et répondez aux questions. Essayez de vous rappeler le contexte dans lequel chaque auteur a vécu pour bien comprendre les influences sur sa pensée. Tentez également d'identifier l'impact de ses idées sur celles des auteurs qui l'ont suivi.

Xénophon (ca. 431 BCE- 354 BCE), Sur les affaires étrangères et la prospérité¹

[...] Qu'il soit évident que notre intention est d'établir une paix générale par terre et par mer, et, si je ne me trompe pas, l'effort verra une réponse dans le cœur de tous. Tous les hommes prieront pour le salut d'Athènes à côté de celui de sa propre patrie. Y a-t-il quelqu'un qui peut encore imaginer que, en cherchant uniquement la richesse, l'Etat pourrait trouver la guerre plus rentable que la paix ? Si c'est le cas, il suffit de regarder l'histoire de l'état et de noter la séquence des événements. Il verra que, jadis, pendant les périodes de paix, d'énormes richesses s'accumulaient dans l'Acropole, dont tout a été dépensé pendant la guerre qui a suivi. Il verra, s'il regarde de près, que même à présent nous sommes en train de souffrir des effets néfastes de la guerre. Les sources de notre richesse ont tari, et celles qui continuaient à couler, ont été dépensées aussitôt. Alors que, maintenant que la paix a été rétabli sur la mer, nos revenus ont augmenté et les citoyens d'Athènes ont le pouvoir de les utiliser comme bon il leur semble.

1. Quel est l'objet de l'ouvrage, *Des Revenus*, de Xénophon ?
2. Quel est le message de ce passage de conclusion ?

Henri de Gand (1217-1293), sur le Juste Prix²

Si les marchands apportaient plusieurs cargaisons de chevaux à un marché, quelqu'un pourrait acheter un cheval à un prix très bas, mais juste, compte tenu de l'abondance. Mais si tout à coup, après cette vente unique, tous les marchands emportaient leurs chevaux, il y aurait une pénurie extrême sur le marché. Dans ce contexte de pénurie, le cheval - qui avait été vendu à un prix très bas - pourrait se vendre à un prix très élevé une heure plus tard, sans aucune modification du cheval en question, et ce prix élevé serait encore considéré comme le juste prix (*iusto pretio*).

1. Comment est-ce que l'on peut qualifier la pensée d'Henri de Gand en matière des prix ?
2. Dans quelle mesure est-ce que sa pensée était représentative ?

Ordonnances médiévales

Charlemagne, Ordonnance pour fixer le prix des céréales (juin 794)³

Que personne ne vende, ni en temps d'abondance ni en temps de carence, une mesure d'avoine plus d'un denier, une mesure d'avoine plus de deux deniers, une mesure de seigle plus de trois deniers, ou une mesure de froment plus de quatre deniers. Douze pains de froment, d'un poids de deux livres, ne doit pas coûter plus d'un denier, etc.

¹ Xenophon, *On Revenues*, Translated by H. G. Dakyns, Produced by John Bickers, The Project Gutenberg, January 1998, EBook n°1179, August 27, 2008. Trad. de l'anglais par R. Braid.

² *Quodlibet* I, 40 in *Opera Omnia*, t. 5, p. 230.

³ *Synodus Franconofurtensis* (Loi de Charlemagne, juin 794). *Capitularia Regum Francorum*, in *MGH Legum*, sectio II, Alfred Boretius (ed.), 2 vols., Hanover, 1883-1897, t. I, pp. 73-78.

Philippe VI de Valois, Ordonnance pour fixer les salaires (18 mars 1330)⁴

Nous voulons et avons toujours voulu que chacun de notre royaume puisse vivre raisonnablement de son travail, et pour cette raison, nous avons abrogé notre première ordonnance fixant les prix et les salaires des journaliers, car ceux-ci ne pouvaient pas vivre convenablement selon les taux établis. Mais aussitôt que cette voie leur a été ouverte, ils se sont mis à exiger des salaires excessifs. Nous demandons, alors, que des salaires convenables soient établis en fonction de la monnaie, de la saison et des prix des denrées.

Edouard III, Ordonnance pour fixer les salaires (18 juin 1349)⁵

Parce qu'une grande partie du peuple, surtout des ouvriers et servants, est récemment mort de la peste, beaucoup voyant le besoin des maîtres et le manqué de servants refusent de travailler à moins qu'ils reçoivent des salaires excessifs, et certain préfèrent même mendier plutôt que de travailler pour gagner leur vie; Nous [...] avons après délibération et conseil avec les clercs et les nobles, et avec des hommes savantes qui nous aident, de leur conseil mutuel, ordonnons (que toute personne de la classe ouvrière accepte tout emploi aux taux de salaires d'avant la peste, etc.)

1. *Quel est l'objet des trois ordonnances ci-dessus ?*
2. *Quelles sont les justifications que les monarques donnent pour mettre en place une telle politique ?*
3. *Est-ce que la politique élaborée dans ces textes suit le courant de pensée des intellectuels de l'époque ?*

Jean de Gerson (1363-1429), Sur l'intervention de l'état dans les marchés⁶

La loi peut justement fixer les prix des choses qui sont vendues [...] au-dessous desquels le vendeur ne doit pas donner ou au-dessus desquels l'acheteur ne doit pas exiger, quel que soit leur désir de le faire. Comme le prix est une sorte de mesure de l'équité à maintenir dans les contrats, et comme il est souvent difficile de trouver cette mesure avec exactitude, compte tenu des divers désirs corrompus des hommes, il convient que le moyen soit fixé selon le jugement d'hommes sages. [...] Dans l'état civil, personne n'est plus sage que les législateurs. Alors, il convient à ceux-ci, quand c'est possible, de fixer le juste prix, qui ne peut pas être dépassé par le consentement privé, et qui doit être appliqué.

1. *Comment est-ce que la pensée de Gerson marque un tournant dans la pensée économique ?*
2. *Quelle est sa justification pour une politique de fixation des prix ?*

Jean Bodin, Sur les finances de la République (1576)⁷

Les finances sont les nerfs de la République, et il y a sept moyens en général de faire fonds aux finances, parmi lesquels sont compris tous ceux qu'on peut imaginer : 1) le domaine de la République 2) les conquêtes sur les ennemis, 3) les dons des amis 4) la pension ou tribut des alliés 5) sur le trafic 6) les marchands qui apportent ou emportent des marchandises 7) les impôts des sujets.

Quant au premier, qui est le domaine, il semble être le plus honnête et le plus sûr de tous. [...] Généralement, selon tous les jurisconsultes et historiens, il n'y a rien plus fréquent que la division du domaine en public et particulier. Et afin que les Princes ne soient contraints de charger d'impôts leurs sujets, ou de chercher les moyens de confisquer leurs biens, tous les peuples et monarques ont tenu pour loi générale et indubitable que le domaine public doit être saint, sacré et inaliénable. [...] Mais il

⁴ "Isambert", t. iv, pp. 383-384.

⁵ *Statutes of the Realm*, t. I, pp. 307-308.

⁶ Jean de Gerson, *De Contractibus.*, I, 19, in *Opera Omnia*, t. 3, I, V, 19, p. 175.

⁷ Jean Bodin, *Les six livres de la République*, Paris, 1576/1580, 855-882, adaptation R. Braid.

faut noter pour la conservation du domaine des Républiques, qu'il est ordinairement mieux géré par la monarchie, qu'il ne l'est par le peuple ou par la seigneurie aristocratique où par les magistrats et surintendants aux finances, qui tournent tout ce qu'ils peuvent du bien public en particulier ; et chacun s'efforce à gratifier ses amis [...] aux dépens du public. [...]

Quant au septième moyen, l'impôt sur les sujets, il faut toujours essayer de l'éviter, à moins que tous les autres moyens ne défailent, et que la nécessité mette en danger la République. Puisque la protection et défense des particuliers dépendent de la conservation du public, c'est bien la raison pour laquelle chacun admet que les charges et impositions sur les sujets sont très justes, car il n'y a rien plus juste que ce qui est nécessaire. [...]

Il n'existe point de cause de révolutions ou de ruines de républiques plus fréquente que les charges et impôts excessifs. Le seul moyen d'éviter ces inconvénients, c'est de supprimer les subsides et charges extraordinaires une fois que le problème qui en était à l'origine a été résolu. Mais il ne faut pas aussi courir d'une extrémité à l'autre, et abolir tous les impôts, aides et tailles, comme plusieurs se sont efforcés de faire, n'ayant ni fonds, ni domaine pour soutenir l'Etat de la République.

1. *Quels sont les différents moyens de financer les activités de l'Etat ?*
2. *Le quel est le meilleur et lequel est le pire ? Pourquoi ?*

Antoine de Montchrestien, Sur le rôle de l'Etat en matière économique⁸

En l'Etat, aussi bien qu'en la famille, c'est toujours avantageux d'organiser bien les hommes selon leur particulière et propre inclination. Et sur la considération de ce rapport qu'ils ont ensemble, en ce qui concerne l'utilité, on peut fort à propos maintenir, contre l'opinion d'Aristote et de Xénophon, que l'on ne saurait diviser l'économie de la politique, et que la science d'acquérir des biens, qu'ils nomment ainsi, est commune aux républiques aussi bien qu'aux familles. Pour ma part, je ne peux que m'étonner que, en leurs traités politiques, d'ailleurs si diligemment écrits, ils ont oublié cet aspect de l'organisation publique, si nécessaire pour l'Etat, et auquel l'Etat doit porter la plus grande attention. [...]

Le plus royal exercice que peut prendre votre majesté, c'est de ramener à l'ordre ce qui s'en est détraqué, de réglementer les arts (techniques) tombés en une monstrueuse confusion, de rétablir les négoce et commerces discontinués et troublés depuis un certain temps. [...]

En ce qui concerne le travail, divisé en tant d'arts et métiers, on doit principalement faire observer à vos sujets de ne pas les mélanger en une seule main. Les Allemands et les Flamands ne s'emploient qu'à un seul métier ; ainsi s'en acquittent-ils mieux. Alors que nous, les Français, voulant tout faire, nous sommes contraints de tout mal faire. Cela est un grand empêchement et nous écarte du droit chemin qui mène à la perfection d'une chose unique.

Pour remédier à cela et empêcher en ce fait l'inconstance de notre inclination au changement, votre majesté permettra, s'il lui plaît, que l'on dresse en diverses provinces de France plusieurs ateliers de métiers qui sont les plus nécessaires universellement partout, donnant la surintendance de ceux-ci à des esprits capables et intelligents, afin qu'ils répartissent les tâches entre les artisans selon leur portée et capacité. Et de cet ordre bien établi naîtra l'exquise science et l'excellente pratique des arts et des métiers, pour le bien et l'utilité de vos sujets, la recommandation de votre prudence, et la gloire de cet Etat.

Premièrement, je signale à votre Majesté, que toute la métallurgie nécessaire au royaume peut se faire abondamment et à prix raisonnable dans les pays de votre seigneurie. Y admettre des étrangers, c'est ôter la vie à plusieurs milliers de vos sujets dont cette industrie est l'héritage et ce travail le fonds de leur revenu. C'est diminuer d'autant votre propre richesse, qui augmente avec celle de votre peuple.

⁸ Antoine de Montchrestien, *Traité d'économie politique*, Rouen, 1615, édité par T. Funck-Brentano, Paris : Plon, 1889, adaptation par R. Braid.

C'est couper les nerfs de votre Etat et cherche à tenir par emprunt d'autrui les instruments de valeur. [...]

Quant à la draperie, on ne saurait nier que la France en fabrique beaucoup, mais ce n'est même pas la moitié de ce qui se faisait par le passé. Cela provient principalement de l'importation de marchandises étrangères. [...]

Ici, votre majesté doit se souvenir que les hommes réduits à ne rien faire sont induits à mal faire. Pour le bien, repos et richesse de l'Etat, vous devez conserver en tout, et par tout moyen, l'exercice des familles, qui sont les pépinières de la République, en supprimant l'oisiveté qui corrompt la vigueur et la chasteté. [...]

Les princes les plus grands, plus libéraux et plus magnifiques ont toujours fait gloire d'inventer des moyens, d'imaginer et dresser des règlements par lesquels ils puissent enrichir leurs sujets, sachant bien que telle richesse était la vraie et inépuisable source de leurs dépenses et libéralité. [...]

Je pense avoir, par le discours précédant, fait connaître à votre majesté combien il est nécessaire, par toutes sortes de considérations, d'employer les hommes de ce royaume, de leur attribuer l'exercice des arts, et pour en venir à cet effet, d'y défendre l'apport et l'usage des ouvrages étrangers.

Que l'on ne persuade point à votre majesté que vos impôts et taxes diminueront par la défense des marchandises étrangères qui viennent en ce royaume. Il y a mille moyens de récupérer la perte subie par l'absence de tarifs sur l'importation, sans endommager les intérêts de votre peuple. Car, la richesse de vos sujets est la vôtre, mais celle des étrangers ne l'est pas.

Il faudrait que nous fournissions aux peuples voisins ce qui nous surabonde, ce dont nous pouvons nous passer et dont ils ont nécessairement besoin. Les étrangers nous bouchent toutes les avenues du profit, et puis ils nous disent qu'il ne nous appartient pas de nous mêler de leurs affaires. Notre République s'affaiblit. Et pire encore, elle se dépouille pour vêtir les autres, s'enlève sa gloire pour la transmettre ailleurs avec sa richesse.

1. *Quels sont les différentes politiques économiques que Montchrestien recommande de mettre en place ?*
2. *Quels sont les objectifs de ces politiques ?*

Pierre Boisguilbert, Sur la politique de croissance économique (1695)⁹

[...] C'est un fait qui ne peut être contesté, que plus de la moitié de la France est en friche ou mal cultivée, c'est-à-dire beaucoup moins qu'elle ne le pourrait être, et même qu'elle n'était autrefois, ce qui est encore plus ruineux que si le terroir était entièrement abandonné, parce que le produit ne peut répondre aux frais de la culture. [...] Tout consiste donc à trouver la cause de cet abandonnement, pour pouvoir en 24 heures rendre le Roi et ses peuples très riches.

Il ne peut y avoir que deux causes qui empêchent un homme de cultiver sa terre, ou parce qu'il faut une certaine opulence qu'il n'est point en état de se procurer, ni par lui-même ni par emprunt, ou parce qu'après l'avoir cultivée, il ne pourrait pas avoir le débit de sa production comme il faisait autrefois, ce qui lui ferait perdre toutes ses avances et qui le jette dans le malheureux intérêt de laisser son bien en friche. [...] Ainsi, tout dépend de la culture de la terre qui ne peut croître tant que l'on ôte le pouvoir aux laboureurs de faire les avances pour les cultures et de garder bénéfiques des denrées qui en résultent.

1. *D'après Boisguilbert, quels sont les problèmes auxquels la France doit faire face ?*
2. *Comment est-ce que les idées de Boisguilbert sont similaires de celles des Physiocrates ?*

⁹ Pierre Boisguilbert, *Le Détail de la France. La cause de de la diminution de ses biens, et la facilité du remède*, 1695.

Adam Smith, Sur le rôle de l'Etat et le financement des politiques publiques (1776)¹⁰

Les dépenses qu'exige la défense publique, et celles pour maintenir la dignité du premier magistrat, sont faites, les unes et les autres, pour l'avantage commun de toute la société. Il est donc juste que ces dépenses soient défrayées par une contribution générale de toute la société, à laquelle chaque différent membre contribue, le plus approchant possible, dans la proportion de ses facultés.

La dépense qu'exige l'administration de la justice peut aussi sans doute être regardée comme faite pour l'avantage commun de toute la société. Il n'y aurait donc rien de déraisonnable quand cette dépense serait aussi défrayée par une contribution générale. Cependant, les personnes qui donnent lieu à cette dépense sont celles qui, par des actions ou des prétentions injustes, rendent nécessaire le recours à la protection des tribunaux : comme aussi les personnes qui profitent le plus immédiatement de cette dépense, ce sont celles que le pouvoir judiciaire a rétablies ou maintenues dans leurs droits ou violés ou attaqués. Ainsi les dépenses d'administration de la justice pourraient très convenablement être payées par une contribution particulière, soit de l'une ou de l'autre, soit de ces deux différentes classes de personnes à mesure que l'occasion l'exigerait, c'est-à-dire par des honoraires ou vacations payés aux cours de justice.

La dépense d'entretenir des routes sûres et commodes et de faciliter les communications est sans doute profitable à toute la société, et par conséquent, on peut sans injustice la faire payer par une contribution générale. Cependant, cette dépense profite plus immédiatement et plus directement à ceux qui voyagent ou qui transportent des marchandises d'un endroit à l'autre et à ceux qui consomment ces marchandises. Les droits de barrières, sur les grands chemins en Angleterre, et ceux appelés péages dans d'autres pays, mettent ces dépenses en totalité sur ces deux différentes sortes de personnes et par-là dégrèvent le revenu général de la société d'un fardeau considérable.

La dépense des institutions pour l'éducation publique et pour l'instruction religieuse et pareillement sans doute une dépense qui profite à toute la société, et qui par conséquent peut bien sans injustice, être défrayée par une contribution générale. Cependant, il serait peut-être aussi convenable, et même quelque peu plus avantageux, qu'elle soit payée en entier par ceux qui profitent immédiatement de cette éducation et de cette instruction ou par la contribution volontaire de ceux qui croient avoir besoin de l'une ou de l'autre.

Quand les établissements ou les travaux publics qui profitent à toute la société ne peuvent être entretenus en totalité ou ne sont pas, dans le fait, entretenus en totalité par la contribution de ceux des membres particuliers de la société qui profitent le plus immédiatement de ces travaux, il faut que le déficit, dans la plupart des circonstances, soit comblé par la contribution générale de toute la société.

1. *Quels sont les principaux rôles de l'Etat selon Smith ?*
2. *Quel est l'argument le plus important à prendre en considération pour déterminer comment financer ces activités ?*

La Constitution des Etats-Unis (1789), Préambule¹¹

Nous, le Peuple des Etats-Unis d'Amérique, en vue de former une union plus parfaite, d'établir la justice, de faire régner la paix intérieure, de pourvoir à la défense commune, de développer le bien-être général et d'assurer les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité, nous décrétons et établissons cette constitution pour les Etats-Unis d'Amérique.

¹⁰ Adam Smith, *The Wealth of Nations*, Livre V, 1776.

¹¹ Constitution des Etats-Unis, 1789, préambule, Wikipedia.org, septembre 2010, traduit par R. Braid

1. *Selon le préambule de la constitution américaine, quelles sont les raisons pour lesquelles les pères-fondateurs ont établi cet Etat fédéral ?*
2. *Dans quelle mesure est-ce que ces objectifs correspondent à ceux décrits par Smith ?*

Saint-Simon sur la gouvernance économique du pays (1821)¹²

Le meilleur moyen de procurer au peuple la plus grande quantité de travail possible est de confier aux chefs d'entreprises industrielles le soin de diriger l'administration publique ; car, par la nature des choses, les chefs d'entreprises industrielles (qui sont de véritables chefs du peuple, puisque ce sont eux qui le commandent dans ses travaux) tendront toujours directement à donner le plus d'extension possible à leurs entreprises, et il résultera de leurs efforts à cet égard le plus grand accroissement possible de la masse des travaux qui sont effectués par les hommes du peuple.

1. *Selon Saint-Simon, qui devrait être responsable pour la gouvernance du pays et pourquoi ?*
2. *Quels sont les arguments que l'on pourrait avancer contre ce point de vue ?*

Jean-Baptiste Say, Sur le rôle de la monnaie (1826)¹³

Dans tout Etat, plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes. Dans les lieux qui produisent beaucoup, se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire la *valeur*. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange ; et, les échanges terminés, il se trouve toujours qu'on a payé des produits avec des produits. [...] Il est bon de remarquer qu'un produit terminé offre *dès cet instant* un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur.

1. *Quel est le rôle de la monnaie dans une économie, selon Say ?*
2. *Pourquoi pense-t-il que la production crée des débouchés pour d'échanger ?*

Frédéric Bastiat sur la nationalisation des caisses d'assurance Sociale (1850)¹⁴

[...] J'ai vu surgir spontanément des sociétés de secours mutuel, il y a plus de vingt-cinq ans, parmi les ouvriers et les artisans les plus dénués, dans les villages les plus pauvres du département des Landes [...] Dans toutes les localités où elles existent, elles ont fait un bien immense [...]

Leur écueil naturel est dans le déplacement de la Responsabilité. Ce n'est jamais sans créer pour l'avenir de grands dangers et de grandes difficultés qu'on soustrait l'individu aux conséquences de ses propres actes. Le jour où tous les citoyens diraient : « Nous nous cotisons pour venir en aide à ceux qui ne peuvent travailler ou ne trouvent pas d'ouvrages », il serait à craindre [...] que bientôt les laborieux ne fussent réduits à être les dupes des paresseux. Les secours mutuels impliquent donc une mutuelle surveillance, sans laquelle le fonds des secours serait bientôt épuisé. Cette surveillance réciproque [...] fait la vraie moralité de l'institution. C'est cette surveillance qui rétablit la Responsabilité [...]

Or, pour que cette surveillance ait lieu et porte ses fruits, il faut que les sociétés de secours soient libres, circonscrites, maîtresses de leurs statuts comme de leurs fonds. [...]

Supposez que le gouvernement intervienne. Il est aisé de deviner le rôle qu'il s'attribuera. Son premier soin sera de s'emparer de toutes ces caisses sous prétexte de les centraliser et, pour colorer cette entreprise, il promettra de les grossir avec des ressources prises sur le contribuable.

¹² Saint Simon, *Le système industriel*, 1821.

¹³ Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique*, 1826, t. 1, p. 249-251.

¹⁴ Frédéric Bastiat, *Les Harmonies économiques*, 1850.

Mais, je le demande, que sera devenue la moralité de l'institution quand sa caisse sera alimentée par l'impôt ; quand nul, si ce n'est quelque bureaucrate, n'aura intérêt à défendre le fonds commun ; quand chacun, au lieu de se faire un devoir de prévenir les abus, se fera un plaisir de les favoriser ; quand aura cessé toute surveillance mutuelle et que feindre une maladie ce ne sera autre chose que de jouer un bon tour au gouvernement ? [...]

Il nommera des vérificateurs, des contrôleurs, des inspecteurs, on verra des formalités sans nombre s'interposer entre le besoin et le secours. Bref, une admirable institution sera, dès sa naissance, transformée en une branche de police.

Les ouvriers ne verront plus dans la caisse commune une propriété qu'ils administrent, qu'ils alimentent, et dont les limites bornent leurs droits. Peu à peu, ils s'accoutumeront à regarder le secours, en cas de maladie ou de chômage, non comme provenant d'un fonds limité préparé par leur propre prévoyance, mais comme une dette de la société.

L'État se verra contraint de demander sans cesse des subventions au budget. Là, rencontrant l'opposition des commissions de finances, il se trouvera engagé dans des difficultés inextricables. Les abus iront toujours croissant, et on en reculera le redressement d'année en année, comme c'est l'usage, jusqu'à ce que vienne le jour d'une explosion.

Mais alors on s'apercevra qu'on est réduit à compter avec une population qui ne sait plus agir par elle-même, qui attend tout d'un ministre ou d'un préfet, même la subsistance, et dont les idées sont perverties au point d'avoir perdu jusqu'à la notion du droit, de la propriété, de la liberté et de la justice [...]

1. *Quelle est l'opinion de Bastiat par rapport aux différents types de systèmes de sécurité sociale ?*
2. *Quelle est sa crainte par rapport aux comportements des différents acteurs ?*

J.S. Mill sur la production et la distribution de la richesse (1848)¹⁵

Les lois et les conditions de la production des richesses partagent le caractère des vérités physiques [...]. Tout ce qui est produit par l'homme doit l'être d'après les modes et les conditions imposées par la nature constituante des choses extérieures et par les propriétés physiques et intellectuelles inhérentes à sa propre nature [...]. Il n'en est pas de même à l'égard de la distribution des richesses : c'est là une institution exclusivement humaine. Les choses étant créées, l'espèce humaine, individuellement ou collectivement, peut en agir avec ces choses comme elle l'entend [...]. La distribution des richesses dépend donc des lois et des coutumes de la société. Les règles qui déterminent cette distribution sont ce que les font les opinions et les sentiments de la partie dirigeante de la société, et varient considérablement, suivant les différents siècles et les différents pays ; elles pourraient varier encore davantage si les hommes en décidaient ainsi.

1. *Quelle distinction fait-il Mill par rapport à la production et la distribution de la richesse ?*
2. *Quelle critique pourrait-on faire de son avis ?*

Marx sur l'accumulation primitive (1867)¹⁶

Nous avons vu comment l'argent devient capital, le capital source de plus-value, et la plus-value source de capital additionnel. Mais l'accumulation capitaliste présuppose la présence de la plus-value et celle-ci la production capitaliste qui, à son tour, n'entre en scène qu'au moment où des masses de capitaux et de forces ouvrières assez considérables se trouvent déjà accumulées entre les mains de producteurs marchands. Tout ce mouvement semble donc tourner dans un cercle vicieux dont on ne saurait sortir

¹⁵ John Stuart Mill, *Principes d'économie politique* (1848), t. 1, pp. 233-234.

¹⁶ Karl Marx, *Le Capital*, 1867, Livre I, ch. 26-27.

sans admettre une accumulation primitive antérieure à la production capitaliste et servant de point de départ à la production capitaliste, au lieu de venir d'elle. Cette accumulation primitive joue dans l'économie politique à peu près le même rôle que le péché originel dans la théologie. [...]

Au fond du système capitaliste il y a donc la séparation radicale du producteur avec les moyens de production. Cette séparation se reproduit sur une échelle progressive dès que le système capitaliste s'est une fois établi ; mais comme celle-là forme la base de celui-ci, il ne saurait s'établir sans elle. Pour qu'il vienne au monde, il faut donc que, partiellement au moins, les moyens de production aient déjà été arrachés sans phrase aux producteurs qui les employaient à réaliser leur propre travail, et qu'ils se trouvent déjà détenus par des producteurs marchands qui eux-mêmes les emploient à spéculer sur le travail d'autrui. Le mouvement historique qui fait divorcer le travail d'avec ses conditions extérieures, voilà donc le fin mot de l'accumulation appelé « primitive » parce qu'elle appartient à l'âge préhistorique du monde bourgeoise. [...]

La spoliation des biens d'église, l'aliénation frauduleuse des biens de l'Etat, le pillage des terrains communaux, la transformation usurpatrice et terroriste de la propriété féodale ou même patriarcale en propriété moderne privée, la guerre aux chaumières, voilà les procédés idylliques de l'accumulation primitive. Ils ont conquis la terre à l'agriculture capitaliste, incorporé le sol au capital et livré à l'industrie des villes les bras dociles d'un prolétariat sans feu ni lieu. [...] La découverte des contrées aurifères et argentifères, la réduction des indigènes en esclavage, leur enfouissement dans les mines ou leur extermination, les commencements de conquête et de pillage aux Indes orientales, la transformation de l'Afrique en une sorte de guerre commerciale pour la chasse aux peaux noires, voilà les procédés idylliques de l'accumulation primitive qui signalent l'ère capitaliste à son aurore. Aussitôt après, éclate la guerre mercantile : elle a le globe entier pour théâtre.

1. *Qu'est-ce que l'accumulation primitive selon Marx ?*
2. *Comment est-ce que d'autres auteurs de l'école libérale ont interprété l'origine de l'accumulation du capital ?*
3. *Pourquoi est-ce que Marx prend un ton très critique dans son observation de ce phénomène historique ?*

John Maynard Keynes, Sur l'équilibre économique (1936)¹⁷

Dans le long terme, on sera tous morts. Les économistes se donnent une tâche trop facile et inutile, si dans une période tempétueuse ils peuvent seulement nous dire que quand la tempête sera passée, l'océan sera à nouveau calme.

1. *Contre quelle école de pensée est que Keynes s'attaque ?*
2. *Comment est-ce que le contexte historique dans lequel il écrit peut expliquer son point de vue ?*

François Perroux, Sur les inégalités (1961)¹⁸

Les entreprises et leurs groupements sont inégaux en dimension, en pouvoir de négociation, en capacité d'engendrer ou d'exploiter les « économies externes ». Les ensembles de sujets, les groupements fonctionnels ou les classes sociales sont inégaux par la dimension, par la capacité à résister à autrui, par leur situation même, dans la structure globale. De ces inégalités partout présentes et partout dissimulées par l'usage implicitement normatif du concept de marché pur et parfait, que résulte-t-il ? D'abord que les marchés concrets (nationaux ou plurinationaux) sont caractérisés, non seulement par des traits apparents de monopole, mais aussi par des inégalités plus subtiles et moins contrôlées dans la théorie coutumière : ce sont les inégalités sous le rapport de l'information reçue et communiqué, les inégalités résultant d'innombrables coalitions tacites, les inégalités découlant des

¹⁷ Keynes, *Tract on Monetary Reform* (1923), chapter 3.

¹⁸ François Perroux, *L'économie du XXème siècle*, p. 240.

collusions entre les pouvoirs industriels, les pouvoirs financiers et la puissance publique de l'Etat ou des collectivités inférieures.

1. *Quelle est l'opinion de Perroux sur les marchés libres ?*
2. *Quelles sont les différentes défaillances de marché évoquées et d'où proviennent-elles ?*

Hayek sur le rôle du gouvernement (1944)¹⁹

[...] Il y a deux types de sécurité : la sûreté d'un minimum de subsistance pour tous et la sécurité d'un certain niveau de vie, d'une position relative que chaque personne ou groupe peut espérer maintenir comparé aux autres.

Il n'y a aucune raison pour laquelle, dans une société qui a atteint un niveau général de richesse telle que la nôtre, que la première sorte de sécurité ne devrait pas être garantie à tous sans mettre en danger la liberté générale ; c'est-à-dire un minimum de nourriture, de logement, de vêtement, suffisant pour préserver la santé. Il n'y a aucune raison non plus pourquoi l'Etat ne devrait pas aider à organiser un système global d'assurance sociale pour protéger contre les aléas de la vie contre lesquels peu de gens peuvent se protéger suffisamment.

C'est l'organisation de la sécurité de la deuxième sorte qui a l'effet le plus insidieux sur la liberté. C'est une forme d'organisation pour protéger des individus ou des groupes contre la perte de leurs revenus.

1. *Quels sont les deux types de sécurité dont parle Hayek ?*
2. *Pourquoi est-il surprenant de lire son avis sur le premier type ?*

Paul Samuelson, Sur l'importance de la politique monétaire (1970)²⁰

L'unique fait le plus important par rapport à l'épargne et l'investissement est que, dans notre société industrielle, ils sont accomplis par des personnes différentes et pour des raisons différentes. [...] Pendant certaines années, il peut y avoir trop peu d'investissement, entraînant la déflation, les pertes, la surproduction et le chômage. Pendant d'autres années, il peut y avoir trop d'investissement, ce qui conduit à l'inflation chronique – à moins que des politiques publiques prudentes et raisonnables en matière de budget et de monnaie soient mises en place.

1. *Quelle est la raison la plus importante pour laquelle l'Etat doit élaborer une politique budgétaire et monétaire ?*
2. *Pouvez-vous avancer d'autres arguments en faveur d'une politique budgétaire et monétaire ?*

¹⁹ F.A. Hayek, *The Road to Serfdom*, 1944, (condensed version of 1945, p. 66).

²⁰ Paul A. Samuelson, *Economics*, 8th edition, 1970, pp. 196–198.